



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – Centre Sainte-Croix
22-10-2024 – 13h50

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre Sainte-Croix, tenue le 22 octobre 2024 à 13h50 au Centre Sainte-Croix, 85 rue Jarry Ouest à Montréal.

PRÉSENTS :

Albert, Josée (TES)	Lajeunesse, Maude (CP)
Depo Kparie, Julien (ens.)	Mwisi, Angélique (élève)
Fontaine, Charles (ens.)	Petrica, Cristina (ens.)
Georges, Karim Wilkensley (élève)	Rouani, Zahia (ens.)
Hotte, Steeve (élève)	

Formant quorum sous la présidence de [Damord, Justine,]

ASSISTE ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Marie-Christine De Courcy – Direction

MEMBRES ABSENTS :

Damord, Justine (DG Emploi Jeunesse)	Vinuesa, Mathieu (ens.)
--------------------------------------	-------------------------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La gestion du temps se fera collectivement.

M. Lajeunesse sera secrétaire de la rencontre.

En l'absence de la présidente, MC De Courcy, directrice, déclare la séance ouverte. Il est 14 h.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Josée Albert que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité. (01-CE-2024-2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (11-06-2024)
 - 3.1. Suivi au procès-verbal
4. Équipe Teams du CÉ
5. Formation obligatoire
6. Règles de régie interne
7. Sujets d'information
 - 7.1. Francisation
 - 7.2. Vie étudiante
 - 7.3. Projet éducatif 2024-2025 - État de situation
 - 7.4. Normes et modalités en évaluation - État de situation
8. Sujets nécessitant une consultation
 - 8.1. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)
 - 8.2. Critères de sélection d'une direction d'établissement
9. Sujets nécessitant une décision (à approuver)
 - 9.1. Calendrier des prochaines rencontres
 - 9.2. Bazar annuel
 - 9.3. Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement
10. Suivi sur le budget
11. Points d'information/rapports
 - 11.1. Direction
 - 11.2. Élèves
 - 11.3. Personnel enseignant
 - 11.4. Professionnels
 - 11.5. Personnel de soutien
 - 11.6. Organisme sociocommunautaire
12. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 11-06-2024

IL EST PROPOSÉ par Marie-Christine De Courcy que le procès-verbal de la séance du 11 juin soit approuvé avec dispense de lecture et sans modification.

Approuvée à l'unanimité. (02-CE-2024-2025)

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL : le dernier procès-verbal ne nécessitait aucun suivi.

4. ÉQUIPE TEAMS DU CÉ

MC De Courcy présente l'équipe Teams du CÉ où se trouvent les documents présentés lors de chaque séance depuis l'année 2021-2022, notamment l'ordre du jour et le procès-verbal.

5. FORMATION OBLIGATOIRE

Les trois nouveaux membres, Ch. Fontaine, K. Georges et A. Mwisi, devront faire la formation obligatoire en ligne. Les liens vers la formation et le formulaire de confirmation seront envoyés par courriel par MC De Courcy.

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

MC De Courcy fait la lecture des règles de régie interne.

Il est décidé d'amender deux points :

- 1.f se lit « Le quorum est constitué de la majorité des membres en poste, peu importe leur groupe d'appartenance. » On y ajoutera : « Cependant, la séance n'aura pas lieu si aucun élève ou si aucun enseignant ne peut être présent. »
- 2.c, au sujet de l'ordre du jour, il est écrit « Une copie papier sera remise aux membres du personnel et aux membres élèves du conseil d'établissement. » Cette phrase sera remplacée par : « Les documents seront déposés dans l'équipe Teams et l'information sera transmise par courriel. »

7. SUJETS D'INFORMATION

7.1 Francisation : En raison de restrictions budgétaires, le CSSDM, comme les autres CSS de la province, a dû fermer des postes enseignants en francisation. À Sainte-Croix, trois postes ont été supprimés, ce qui correspondait au nombre de groupes de francisation à la fin de 2023-2024. Ces cours ne sont donc plus offerts en 2024-2025. J. Albert note que les élèves ayant fait tout le début de leur parcours en francisation à Sainte-Croix étaient tristes de devoir quitter le centre. Ils ont organisé une petite fête dans le parc avec plusieurs membres du personnel au mois d'août.

7.2 Vie étudiante : MC De Courcy souligne l'arrivée de la technicienne en loisirs, Léa Voynnet. Elle est présente le lundi, le mardi et le mercredi. Son bureau se trouve actuellement dans la cafétéria mais lorsque les travaux pour l'atelier de science et technologie seront terminés, elle sera dans le local adjacent à la cafétéria, actuellement utilisé pour le cours de science. La technicienne en loisirs s'occupe notamment d'animer des activités sportives (basketball et soccer) dans le parc Jarry et collabore à l'organisation des fêtes et des sorties. Les élèves et les membres du personnel sont invités à aller la voir pour lui faire part de leurs suggestions. S. Hotte témoigne de sa participation au soccer.

7.3 Projet éducatif 2024-2025 - État de situation :

MC De Courcy précise que l'étape en cours est la mise en œuvre des moyens qui ont été définis et approuvés en 2023-2024. Les objectifs sont d'améliorer la rétention et d'améliorer le taux d'évaluation dans certains sigles de cours ciblés en français et en mathématique.

7.4 Normes et modalités en évaluation - État de situation

Le comité, composé de J. Beudet, Ch. Fontaine, M. Ghellache, M. Vinuesa (ens.) et M. Lajeunesse (cp), est en train d'établir un document de référence pour les normes et modalités en évaluation au Centre Sainte-Croix, à partir d'un canevas institutionnel établi par les services éducatifs du CSSDM. Les travaux ont commencé cette semaine et s'étaleront sur trois semaines. Le document sera présenté à l'ensemble du personnel enseignant vers la mi-novembre et devra être validé par MC De Courcy, puis par le CSSDM.

8. SUJETS NÉCESSITANT UNE CONSULTATION

8.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)

<https://geomatique.csdm.gc.ca/portail/apps/experiencebuilder/experience/?id=aa857f2c4bc04473b7a23f182001668e&page=Page&views=En-consultation>

On confirme que les informations concernant le centre sont conformes. Il est fait mention du partage de locaux avec Lucien-Pagé pour 2025-2026 (en raison des travaux de façade). MC De Courcy enverra le formulaire de confirmation.

8.2 Critères de sélection d'une direction d'établissement

En l'absence de J. Damord, ce point sera reporté à la prochaine séance.

13. Sujets nécessitant une décision (à approuver)

9. SUJETS NÉCESSITANT UNE DÉCISION (À APPROUVER)

9.1 Calendrier des prochaines rencontres

Le conseil d'établissement se réunira aux dates suivantes : le 10 décembre 2024, le 11 février 2025, le 8 avril 2025 et le 3 juin 2025. Les dates conviennent à tous.

9.2 Bazar annuel

Le CÉ sera consulté pour approuver le transfert de fonds généré par le bazar afin que ces fonds puissent être utilisés pour l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque.

M. Lajeunesse précise que le bazar aura lieu le jeudi 5 décembre. On y vendra essentiellement des livres usagés et quelques autres items d'occasion. Les élèves et les membres du personnel sont invités à y participer en grand nombre : les prix seront particulièrement intéressants, étant donné que beaucoup de dons ont été faits au centre depuis le dernier bazar.

9.3 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

400 dollars sont alloués au CÉ. Les deux dernières années, ce montant a été versé en bourses, selon différents critères. Les membres du CÉ sont invités à réfléchir à la façon dont ils voudraient que cette somme soit utilisée cette année. Les élèves sont invités à consulter leurs collègues lors du conseil d'élèves pour recueillir des idées également.

10 SUIVI SUR LE BUDGET

MC De Courcy explique que le budget est actuellement déficitaire dû aux nouveaux paramètres financiers imposés par le MEQ. Comme les données budgétaires ne sont pas encore toutes disponibles, ce point sera reporté à la prochaine séance.

11 POINTS D'INFORMATION

11.1 DIRECTION

Les cours d'arts plastiques débuteront dès que possible, à condition d'avoir suffisamment d'élèves inscrits. Les inscriptions sont actuellement ouvertes. Les cours auront lieu au local 107 en après-midi. Ce cours sera notamment l'occasion de créer des œuvres à présenter à FGArts, dont J. Albert reparlera ultérieurement.

Dès lundi, le cours d'univers social débutera. Pour l'instant, le cours aura lieu le lundi seulement, de 10h45 à 15h45 (4 heures). Cette plage horaire pourra éventuellement être élargie à l'hiver.

11.2 ÉLÈVES

K. Georges demande si on peut avoir un budget pour servir du café à prix modique aux élèves.

S. Hotte s'interroge sur un local qui servirait de café étudiant; MC De Courcy précise qu'il faudra un projet très précis détaillant toutes les étapes, les coûts, les personnes impliquées, etc. si on veut mener à bien un tel projet, qui a souvent été évoqué, mais jamais mis sur pied jusqu'ici.

MC invite les élèves à en parler aussi au conseil d'élèves, se faire accompagner par L. Voynnet et un organisme, comme Carrefour Jeunesse Emploi ou Emploi Jeunesse, s'ils veulent aller de l'avant avec ce projet.

C. Petrica et M. Lajeunesse témoignent du succès qu'avait le café étudiant dans un autre CEA, Saint-Paul.

A. Mwisi, comme ses collègues, trouve que ce serait une bonne idée de pouvoir avoir du café et des petites choses à manger au centre, surtout l'hiver. Elle ajoute que la mise en place d'un café étudiant permettrait éventuellement de dégager un peu d'argent pour financer des activités étudiantes ou approvisionner le café.

11.3 PERSONNEL DE SOUTIEN

J. Albert note que le mercredi 30 octobre sera célébrée la fête d'Halloween, avec distribution de bonbons et animation. L'après-midi du 30 octobre, il y aura également un atelier du CREP, « Vers un meilleur équilibre travail-études-famille ».

Le 27 novembre, des représentants du CREP animeront l'atelier « Être motivé et persévérer dans son parcours scolaire ».

Les élèves doivent s'inscrire pour les ateliers, qui s'inscrivent dans les moyens du projet éducatif.

Enfin, la marche santé hebdomadaire se poursuit, au Parc Jarry, avec J. Albert et d'autres enseignants et intervenants, selon les disponibilités de chacun. Les élèves sont encouragés à y participer.

12 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 15 h 30.

(absente de la séance)

Présidence



Direction d'établissement